

# 6617/25 ADD 1

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 13 mars 2025

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 13 mars 2025

## **TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,  
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Décision du Conseil à l'appui du projet de l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) intitulé "Observatoire scientifique et technologique: Suivi de l'innovation au service du désarmement"**

*Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes*